

Mathias Delori

Ce que vaut une vie

Théorie de la violence libérale

{extrait}

Éditions Amsterdam

2021

Sommaire

Introduction :	
La mitrailleuse et le moustique	11
1. Faire un pas de côté	27
2. Trouver la juste distance	81
3. Déshumanisations postcoloniales	115
4. Réifications modernes	173
5. Mythes et rites du moindre mal	211
Conclusion :	
Critique de la violence libérale	261

À Barbara Delcourt (1967-2017)

Introduction : La mitrailleuse et le moustique

« On a pris une mitrailleuse pour tirer sur un moustique¹. » Telle est l'image utilisée en 2010 par un ancien responsable des services de renseignement extérieur français pour décrire la guerre contre le « terrorisme » engagée en 2001 par les États-Unis, avec le soutien de leurs alliés. Alain Chouet a ensuite ajouté que si l'on avait évidemment raté le moustique, on avait fait, au passage, beaucoup de dégâts. Cette image décrit une réalité statistique. Le « terrorisme » a causé la mort d'environ 4 000 civils en Europe et en Amérique du Nord depuis 2001, attentats du 11 Septembre compris. D'après des estimations prudentes, la barre des 4 000 victimes civiles (afghanes) fut atteinte après seulement trois mois de guerre d'Afghanistan². Si l'on ajoute à ce chiffre les autres morts d'innocents en Afghanistan, en Irak, au Mali, en Syrie et du fait des guerres des drones au Pakistan, au Yémen ou en Somalie, on se rend compte que la guerre contre

1. Alain Chouet, « Al Qaida », commission des affaires étrangères de la défense et des forces armées du Sénat, conférence du 29 janvier 2010, en ligne.

2. Marc W. Herold, « The Obama/Pentagon War Narrative, the Real War and Where Afghan Civilian Deaths Do Matter », *Paz y Conflictos*, n° 5, 2012, p. 49.

le « terrorisme » est beaucoup plus meurtrière que le mal qu'elle prétend combattre.

La production intellectuelle contemporaine ne rend pas justice à cette asymétrie entre les violences « terroristes » et contre-« terroristes ». On pourrait remplir un rayon de librairie entier avec les livres qui s'interrogent, de manière plus ou moins réflexive, sur les ressorts de la « radicalisation » et du « terrorisme ». En revanche, rares sont les études qui essaient de comprendre le gros morceau de cette confrontation : la violence guerrière qui se donne pour objectif de combattre le « terrorisme ». Ce point aveugle découle du fait que de nombreuses personnes considèrent que les attaques « terroristes » constituent une énigme empirique plus importante que le geste consistant à envahir ou bombarder un pays. Elles ont raison d'un point de vue juridique. La violence « terroriste » est par définition criminelle alors que la violence contre-« terroriste » ne l'est pas toujours. Cependant, une telle focalité sur le seul petit segment de cette interaction violente se transforme en biais cognitif quand elle conduit à ne pas saisir le poids de la violence contre-« terroriste » dans la généalogie de la violence « terroriste ».

Les guerres évoquées plus haut ne sont pas l'unique cause du « terrorisme » mais elles y contribuent grandement. Ce diagnostic n'est pas seulement posé par les militants anti-impérialistes et quelques intellectuels critiques. Des statisticiens ont calculé, en prenant en compte plus de 10 000 attaques « terroristes » perpétrées de par le monde depuis 1945, qu'un pays qui intervient militairement dans un autre pays a 55 fois plus de risques d'être touché par un attentat qu'un pays qui n'intervient pas³. Si une covariation n'est pas nécessairement synonyme de causalité, et si cette dernière peut fonctionner

3. Alex Braithwaite, « Transnational Terrorism as an Unintended Consequence of a Military Footprint », *Security Studies*, 24, 2015, p. 349-375, p. 365.

dans les deux sens, ces travaux ont aussi mis en évidence que les interventions militaires précèdent souvent les attentats. Ce fut par exemple le cas pour les attentats de Madrid en 2004 et Londres en 2005 – consécutifs à l'invasion de l'Irak en 2003 – et pour ceux de Paris en 2015, de Bruxelles en 2016 ou encore de Manchester en 2017 après que la France, le Royaume-Uni et la Belgique ont commencé à bombarder l'État islamique en 2014. Le 11 Septembre lui-même peut s'interpréter comme un retour de flamme causé par l'interventionnisme militaire états-unien au Moyen-Orient et dans d'autres parties du monde.

Les remarques qui précèdent invitent à un changement de perspective en ce qui concerne la problématisation de la violence. Si le contre-« terrorisme » guerrier n'est pas une réponse stratégique au « terrorisme », il possède des logiques propres qu'il convient d'interroger. J'ai choisi de le faire en étudiant le rapport à la violence des professionnels des guerres contre-« terroristes » états-uniennes, françaises et, plus généralement, euro-atlantiques⁴. Haïssent-ils leurs ennemis? Sont-ils indifférents à la mort de ceux que les médias dominants appellent les « dégâts collatéraux », autrement dit les civils? Sont-ils animés, comme on le lit parfois à propos des opérateurs de drones, par une mentalité de type « PlayStation » qui les conduirait à ne pas réaliser les conséquences humaines de leurs actions?

Cette attention portée aux guerriers du contre-« terrorisme » n'a pas pour objectif de les pointer du doigt comme on peut stigmatiser les « terroristes ». Il s'agit plutôt de s'inspirer de la méthode dite du « miroir grossissant ». Cette méthode suppose que les procédés de naturalisation de la violence sont semblables

4. J'emprunte cette expression à Christophe Wasinski (voir *Rendre la guerre possible. La construction du sens commun stratégique*, Bruxelles, Peter Lang, 2010, p. 11). Cet auteur a relevé que la notion d'Occident est trop marquée par le contexte « orientaliste » de son invention. L'adjectif « euro-atlantique » permet de désigner le même espace – l'Europe et l'Amérique du Nord – en évitant les problèmes posés par le terme « Occident ». Sur l'orientalisme, voir : Edward Said, *Orientalism*, New York, Vintage Book, 1978.

à toutes les échelles mais qu'on les comprend mieux en observant leurs manifestations à la pointe de l'épée. Elle doit beaucoup à l'idée, développée par le philosophe Michel Foucault, selon laquelle le pouvoir ne se matérialise pas seulement dans des institutions comme le gouvernement, la bureaucratie ou le droit mais, aussi, dans des « subjectivations », c'est-à-dire par incorporation individuelle de logiques d'administration de la vie et de la mort. Ces subjectivations sont principalement construites au travers de dispositifs, de technologies et de pratiques routinisées porteuses de sens. La plongée que je propose dans les ressorts concrets de la violence guerrière contre-« terroriste » permet d'aborder à nouveaux frais une question curieusement restée sans réponse : s'il est établi que la guerre contre le « terrorisme » est stratégiquement absurde et qu'elle cause beaucoup trop de morts innocentes, comment expliquer l'apathie qui mine les sociétés européennes et nord-américaines à son sujet ?

L'analyse conjointe de deux dimensions de cette guerre, la politique de torture mise en œuvre par l'administration Bush et ses alliés entre 2001 et 2008 et les bombardements aériens qui se sont généralisés depuis le début des années 2010, apporte, en la matière, des éclairages décisifs. Ces deux formes de violence semblent à première vue très différentes. Alors que la torture est interdite par au moins trois conventions internationales majeures⁵, les bombardements aériens réalisés par les pays de l'espace euro-atlantique respectent, d'une manière générale, le droit de la guerre : les civils ne sont pas visés et la violence est proportionnelle à l'effet militaire recherché. Cette différence se retrouve si l'on considère la distance physique entre bourreaux et victimes. Dans le cas de la torture, ces dernières se trouvent, littéralement, entre les mains des interrogateurs. À l'inverse, les

5. Les conventions de Genève de 1949, le protocole II additionnel aux conventions de Genève de 1977 et la convention de 1987 contre « la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants », sans oublier la Déclaration universelle des droits humains de 1948.

avions modernes larguent généralement leurs bombes depuis des distances de plusieurs kilomètres. Dans le cas des drones, un océan sépare les uns et les autres. Mais s'en tenir à de telles distinctions, c'est manquer l'essentiel, à savoir que les procédés de naturalisation de ces deux formes de violence sont, eux, très semblables. Or il est intéressant de déceler des similarités parmi des phénomènes *a priori* très différents. Ces similarités suggèrent qu'on se trouve en présence de savoirs ou de pratiques qui opèrent à d'autres échelles et à d'autres endroits.

La mise au jour de ces procédés implique de prendre ses distances par rapport à la littérature psychologisante qui situe dans la nature humaine les déterminants de la violence. Il est certain que les êtres humains savent se montrer sadiques et cruels mais il est aussi vrai qu'ils peuvent éprouver du plaisir à prendre soin des autres et à ne pas se montrer violents. Il convient donc de se demander comment des contextes sociaux et historiques ouvrent la voie à tel ou tel type de comportement, en partant du principe que les croyances et les comportements sociaux ne sont pas naturels mais naturalisés. Un certain discours énonce par exemple qu'il est plus problématique de tuer une personne innocente de manière intentionnelle qu'une dizaine de manière respectueuse du droit de la guerre. Ce discours nous semble naturel car il est réitéré régulièrement par de nombreux acteurs : les responsables politiques, des juristes, des journalistes, des ONG, etc. Mais il est en réalité médiatisé par ce que la philosophe Judith Butler appelle des « cadres de guerre », c'est-à-dire des « schémas implicites de conceptualisation [qui] opèrent de manière assez puissante pour orchestrer ce qu'on admet comme réalité⁶ ». En l'occurrence, un élément de naturalisation de la violence contre-« terroriste » est l'idée selon laquelle la manière de tuer compte plus que le volume réel de la violence.

6. Judith Butler, *Frames of War. When is Life Grievable?*, Londres, Brooklyn, Verso, 2010, p. xx.

La généralisation de cette croyance constitue une opération de « savoir-pouvoir⁷ » dont il est possible et donc nécessaire de retracer la généalogie.

Pour saisir les ressorts spécifiques de la violence guerrière contre-« terroriste », un détour par les analyses proposées des violences guerrières passées s'avère intéressant. Ces analyses mettent l'accent sur les logiques d'exclusion de la communauté des êtres humains qui y prévalent. C'est évident si l'on considère le rôle de l'antisémitisme dans le génocide des Juifs, le poids du racisme colonial dans la naturalisation des violences dans les colonies ou encore l'importance de l'idéologie du *Hutu power* lors du génocide des Tutsis au Rwanda. Ce type de déshumanisation correspond à ce qu'Étienne Balibar appelle la « violence ultra-subjective », celle qui repose sur une « représentation fantasmatique de l'Autre comme menace de mort opérant de l'intérieur de la communauté⁸ ». En langue anglaise, on utilise parfois le concept d'*othering* – qu'on traduit parfois par « étran-géisation » ou « altérisation » – pour désigner le procédé discursif ou cognitif d'exclusion qui semble accompagner le geste violent. Cette logique s'adosse à une constellation d'émotions négatives telles que la haine, la colère ou le désir de vengeance.

L'idée d'exclusion de la communauté des êtres humains est aussi présente, sous une autre forme, dans les approches qui suggèrent qu'il n'est pas nécessaire de percevoir l'autre comme un être démoniaque pour consentir à la violence⁹. Le fait de le représenter comme une chose ou un être insignifiant – c'est-à-dire de le « réifier » – produit le même effet en neutralisant l'interpellation éthique que l'on ressent quand on est

7. Judith Butler, *Troubles dans le genre*, trad. fr. C. Kraus, Paris, La Découverte, 2006 (1990), p. 202.

8. Étienne Balibar, *Violence et civilité*. Wellek Library Lectures et autres essais de philosophie politique, Paris, Galilée, 2010, p. 108.

9. Sur ces notions, voir notamment : Axel Honneth, *Reification: A Recognition-Theoretical View*, Oxford, Oxford University Press, 2007.

témoin d'une souffrance¹⁰. Hannah Arendt a popularisé cette analyse dans son essai sur le procès Eichmann. Elle affirme que le responsable logistique de la « solution finale » s'est comporté comme un « banal » fonctionnaire appliquant méticuleusement les règles¹¹. Que cette analyse soit vraie ou fausse en ce qui concerne Eichmann lui-même¹², elle dessine un deuxième idéal-type intéressant : celui du bureaucrate qui ne veut pas de mal aux personnes qu'il tue ou fait souffrir mais qui n'a pas conscience des conséquences morales de ses actions. Ce deuxième type de déshumanisation constitue le terreau de ce qu'Étienne Balibar appelle la « violence ultra-objective¹³ ». Cette déshumanisation « froide » neutralise les émotions susceptibles de stopper le geste violent : la compassion, la pitié ou encore la sympathie.

La plupart des critiques de la guerre contre le « terrorisme » s'inscrivent dans la lignée de ces deux théories de la déshumanisation. C'est évident pour les études sur les origines coloniales de cette guerre. La plupart se focalisent sur la politique de torture mise en œuvre par l'administration Bush et soulignent l'importance de la racialisation, voire de l'« animalisation¹⁴ » dans la production et la reproduction de cette violence. La thèse de la réification est plus souvent convoquée pour les bombardements aériens. On comprend pourquoi : les aviateurs et les opérateurs de drone tuent à distance. Leur violence apparaît donc, *a priori*, comme plus « froide ». Ce type d'analyse va souvent de pair avec une caractérisation normativement négative des guerriers du

10. Emmanuel Levinas, *L'Éthique et l'Infini*, Paris, Le Livre de poche, 1984.

11. Hannah Arendt, *Eichmann à Jérusalem. Rapport sur la banalité du mal*, trad. fr. A. Guérin, Paris, Gallimard, 1991.

12. Les historiens ont montré qu'Arendt s'est trompée. Eichmann était profondément antisémite. Par ailleurs, ce n'était pas un banal fonctionnaire mais le responsable logistique de la « solution finale ».

13. Étienne Balibar, *Violence et civilité, op. cit.*, p. 34.

14. Mélanie Richter-Montpetit, « Beyond the Erotics of Orientalism: Lawfare, Torture and the Racial-Sexual Grammars of Legitimate Suffering », *Security Dialogue*, n° 45/1, 2014, p. 43-62, p. 56.

contre-« terrorisme ». Ces derniers se rendraient « inhumains » en ne reconnaissant pas l'humanité des personnes qu'ils tuent, blessent ou mettent en danger. Ce diagnostic est généralement crédité en mettant en avant ce qu'on pourrait appeler la face sombre de la guerre contre le terrorisme, celle qui respecte le moins le droit de la guerre : les bombardements inspirés par la doctrine « du choc et de l'effroi » (*schock and awe*), en Afghanistan en 2001 et en Irak en 2003¹⁵, la torture à Guantánamo et Abu Ghraib, le massacre de milliers de prisonniers talibans à Dasht-e-Leili sous la supervision de la CIA¹⁶, les assassinats réalisés par les drones de la CIA et de l'US Air force¹⁷, ceux commandités par les présidents de la République française, etc¹⁸.

De telles logiques de déshumanisation semblent bien à l'œuvre dans la guerre contre le « terrorisme ». Il n'est pas anodin, par exemple, de qualifier une personne de « terroriste » ou de « dégât collatéral ». Ces deux mots-clefs contribuent à effacer le visage des personnes qu'ils désignent. Le premier dessine un *inimicus* au sens de Carl Schmitt, c'est-à-dire non pas un ennemi au sens classique du terme mais « un rival personnel, privé, que l'on hait et pour qui on ressent de l'antipathie¹⁹ ». Le second relève de cette phraséologie, parfois appelée « langage techno-stratégique²⁰ », qui réifie les intéressés. Cependant, sommes-nous sûrs que les guerriers du contre-« terrorisme » déshumanisent

15. Beau Grosscup, *Strategic Terror. The Politics and Ethics of Aerial Bombardment*, New York et Londres, Zed Books, 2006, p. 1.

16. Jennifer Lane, « The Mass Graves at Dasht-e Leili: Assessing U.S. Liability for Human Rights Violations during the War in Afghanistan », *California Western International Law Journal*, n° 34/1, 2003-2004, p. 145-170.

17. Grégoire Chamayou, *Tbéorie du drone*, Paris, La Fabrique, 2013.

18. Vincent Nouzille, *Les Tueurs de la République. Assassinats et opérations spciales des services secrets*, Paris, Fayard, 2015.

19. Carl Schmitt, « La notion de politique », (1932), *La Notion de politique. La tbéorie du partisan*, trad. fr. M.-L. Steinhauser, Paris, Flammarion, 1992, p. 41-204, p. 67.

20. Carol Cohn, « Sex and Death in the Rational World of Defense Intellectuals », *Signs*, n° 12/4, 1987, p. 687-718 ; Christophe Wasinski, *Rendre la guerre possible, op. cit.*

systématiquement et totalement les victimes de cette guerre ? Il est important de se poser cette question car une erreur de diagnostic pourrait expliquer l'ineffectivité de la critique sociale de cette approche guerrière du contre-« terrorisme ».

Dans *De la démocratie en Amérique*, Tocqueville a imaginé deux modalités idéal-typiques – de son point de vue, également historiques – de sensibilité à la souffrance d'autrui²¹. La première consiste à sympathiser avec les personnes proches et à n'accorder guère d'importance aux personnes extérieures à sa communauté. D'après Tocqueville, l'aristocrate Mme de Sévigné constituait une illustration de ce rapport compassionnel au monde : « Elle aimait avec passion ses enfants et se montrait fort sensible aux chagrins de ses amis : et l'on aperçoit même, en la lisant, qu'elle traitait avec bonté et indulgence ses vassaux et ses serviteurs. Mais Mme de Sévigné ne concevait pas clairement ce que c'était que souffrir quand on était gentilhomme²². » Tocqueville estimait que cette « économie de la pitié » était sur le point d'être supplantée par une autre, qu'il qualifiait de « démocratique », qui rejetait ce principe de proximité. Dans cette seconde vision du monde qu'on qualifierait aujourd'hui de cosmopolitique, toutes les vies ont la même valeur, qu'elles soient proches ou lointaines. Tocqueville pensait que cette démocratisation de la « pitié » constituait une solution au problème de la violence. Voyant dans les États-Unis le fer-de-lance du mouvement démocratique, il pensait que ce pays mettrait rapidement un terme à toutes les violences institutionnalisées, notamment l'esclavage.

En Europe et en Amérique du Nord, les guerriers du contre-« terrorisme » se présentent comme les héritiers du mouvement historique décrit ou imaginé par Tocqueville. Ils disent accorder la même valeur à toutes les vies humaines.

21. Alexis de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, Paris, Flammarion, 1981.

22. Cité dans Yves Deloye, « De la sujétion à l'obéissance : les figures de la servitude chez Alexis de Tocqueville », in Y. Deloye et C. Haroche (dir.), *Le Sentiment d'humiliation*, Paris, In press, 2006, p. 109-127, p. 112.

Ils expliquent qu'ils ne font pas seulement la guerre au « terrorisme » pour prévenir ou arrêter des attentats contre des membres de la communauté nationale mais, aussi, pour venir en aide à des « autres lointains » : les Afghans et Afghanes opprimés par les talibans, les Maliens et Maliennes menacés par les « djihadistes » ou encore les Irakiens et Irakiennes victimes de la « barbarie » de l'organisation État islamique. Ils prétendent aussi porter une attention aux victimes non occidentales des guerres qu'ils mènent. Malgré sa charge réifiante, l'expression « dégât collatéral » énonce aussi cette idée. Un « dégât collatéral » est une personne à laquelle on ne veut pas de mal et qu'on préférerait ne pas voir mourir, ce qui suggère une attention *a minima*. Ces discours relèvent peut-être de la propagande guerrière mais ils sont réitérés avec une telle régularité qu'ils semblent nous dire quelque chose de plus profond.

La thèse défendue dans ce livre est que les guerriers européens et nord-américains du contre-« terrorisme » ne sont ni des êtres enfermés dans une économie de la pitié étroitement communautaire comme le suggèrent les critiques de cette guerre, ni des « démocrates », au sens toquevillien du terme, qui accorderaient une valeur égale à toutes les vies humaines. Ils défendent une société imaginaire *transnationale* incluant les personnes qui vivent de manière conforme au canon libéral de la « vie bonne²³ » et exclut, d'un même geste, toutes les autres. Il existe certes un déséquilibre entre le pôle national de la communauté de la vie bonne et les autres lointains qui la peuplent. Les uns et les autres ne comptent pas autant. Cependant, cette communauté présente quelques aspects cosmopolitiques qu'il importe de reconnaître si l'on veut que la critique ne soit pas un simple coup d'épée dans l'eau.

{fin de l'extrait}

23. Judith Butler, *Qu'est-ce qu'une vie bonne ?*, trad.fr. M. Rueff, Paris, Payot, 2014.